IV

Quand viendra le déclin D'une aurore si belle.		(bis)
Comme un heureux essaim Rassemblés sous ton aile, Amis, en paix, endormez-vous; Le bon Pasteur veille sur vous.		(bis)
Vive Laurent! Qu'il revienne souvent!	}	(bis)
v		
Urbain, du haut des cieux, Voit avec allégresse		(bis)
Pour ses enfants heureux Revivre sa tendresse.		(bis)
Son cœur tressaille! Ecoutez bien, Il chante avec nous ce refrain:		
Vive Laurent! Qu'il revienne souvent!	}	(bis)

Ne résistant point à cette aimable invitation, Mgr Angebault vint bientôt après s'installer au petit séminaire. Lui, raconte un élève, lui, l'ancien espiègle du collège de Beaupréau, devenu vieux et évêque du diocèse, avait voulu revivre pendant toute une semaine sa vie d'écolier; se lever comme nous à cinq heures, au son de la cloche; nous accompagner à la chapelle, remonter à sa chambre pour travailler, s'asseoir avec nous au réfectoire, se mêler à nos jeux en récréation... En vérité, ce fut chamant. Dès le premier iour notre grand condigine pour effeit du cofé (1)

jour, notre grand condisciple nous offrit du café (1).

C'était au diner de la Pentecôte. Quand, à leur grande surprise, au moment du dessert, les élèves virent qu'on leur apportait des tasses — une pour chacun, ce que M. Moriceau avait d'abord déclaré impossible — des applaudissements éclatèrent de toutes parts. Bientôt après apparurent les pichets bleus contenant le liquide noir, odorant et fumant, qui, pour la première fois, se servait sur ces tables du petit séminaire (2). Alors on chanta avec enthousiasme le Vive Laurent dans tous les cœurs, auquel on ajouta un couplet composé par M. Subileau:

Tu dérobas son cœur A la plus tendre mère,		(bis)
Témoin cette liqueur A l'écolier si chère.		(bis)
Café, par tes flots odorants Nous jurons de chanter longtemps		
Vive Laurent Qui gâte ses enfants!	}	(bis)

<sup>(1)</sup> E. Grimault, Semaine religieuse du diocèse d'Angers du 20 août 1899, p. 972.
(2) A la fin du siècle, le service du café à Mongazon est un événement moins rare. M. l'Econome le donne deux ou trois fois par an, ordinairement à la fête du Supérieur et à la sienne.